



# Les 2 et 12 Octobre

## Encore plus forts

Une majorité de Français souhaite un grand débat sur les retraites (63%) et n'est "pas d'accord" (70%) avec le coeur de la réforme qui reporte à 62 ans l'âge de départ

► **63%** sont "favorables" à ce que le gouvernement ouvre un grand débat national et examine des propositions alternatives".

► 16% souhaitent que le gouvernement "maintienne la réforme des retraites".

► Seuls les sympathisants UMP se prononcent à 45% pour la réforme.

► Pour la première fois, une majorité de personnes de 65 ans et plus (57%), ne sont pas d'accord avec cette réforme.

En méprisant les salariés et les retraités, le gouvernement choisit le durcissement en guise de dialogue avec les syndicats de salariés.

Son attitude méprisante met en avant son ambition de passer en force un projet dont personne ne veut.

Avec 3 millions de manifestants (60 000 dans le Finistère) La journée d'action du 23 septembre a été une nouvelle fois un succès.

L'exaspération, le besoin d'une vraie réforme, l'unité des syndicats ont permis de mobiliser d'avantage de salariés au fil des derniers mois.

La bataille engagée pour faire reculer le gouvernement et plus particulièrement le Président de la république rentre dans une nouvelle phase qui va exiger encore plus de mobilisation.

**Samedi 2 Octobre**, doit permettre à toutes celles et ceux qui veulent une réforme des retraites avec un départ à taux plein dès 60 ans de se retrouver ensemble dans les rues de France.

**Mardi 12 Octobre**, c'est en faisant pression au sein des entreprises en déposant les revendications et en décidant des actions pouvant aller jusqu'à la grève, que nous construirons un mouvement solide et durable pour imposer nos choix. Le patronat sera le premier vainqueur de la réforme « injuste de Sarkozy », c'est donc aussi et surtout vers lui qu'il faut exiger les moyens pour assurer aux salariés une retraite pérenne.

Pour peser efficacement sur les choix qui concernent les salariés, ils ont besoin d'une force qui leur permette de gagner des acquis sociaux, de les maintenir et les développer. Quelque soit le secteur d'activité, la taille de l'entreprise, les salariés ont le droit de s'organiser, de se mobiliser jusqu'à la grève s'ils le souhaitent.

En se syndiquant massivement à la CGT, les salariés s'assurent de s'engager vers des conquêtes sociales.

### ENSEMBLE, SOYONS DETERMINES

#### Samedi 2 Octobre

#### Brest, Morlaix, Quimper, Quimperlé et Carhaix

#### 14 h 30

#### Bulletin de Contact et de Syndicalisation

Je souhaite :

Prendre contact

Me syndiquer



NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Courriel : .....

Age : ..... Profession : .....

Entreprise (nom et adresse) : .....

Bulletin à remettre à un militant de votre connaissance ou à renvoyer à Union Départementale CGT 2 Place Edouard Mazé 29200 BREST  
Tel : 02 98 44 37 55 Fax : 029844 49 65 Mail : ud29@cgt.fr

# Communiqué commun

## CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FSU, UNSA

Les organisations syndicales considèrent que la journée nationale d'action du 23 septembre 2010 est un franc succès. Les salariés du public et du privé, en participant massivement à cette 2ème journée de grèves et de manifestations du mois de septembre, ont réaffirmé leur détermination à ne pas accepter une réforme injuste et inefficace.

La journée d'hier a été marquée par l'engagement de nouveaux salariés du privé, notamment des PME mais aussi par la présence de plus de jeunes et de femmes. Cette vaste mobilisation s'accompagne d'un large soutien de la population qui refuse le report de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans ainsi que celui de 65 à 67 ans pour toucher une retraite à taux plein. Quoi qu'en dise le Gouvernement, la démobilisation suite au vote à l'Assemblée nationale, n'a pas eu lieu.

C'est bien l'exigence d'un véritable débat et l'examen d'autres alternatives au projet de loi qui s'expriment plus fortement.

Les organisations syndicales mettent en garde le Gouvernement sur les conséquences que provoquerait l'ignorance de la colère qui s'exprime profondément.

Les organisations syndicales réaffirment leur totale détermination. Elles confirment les termes de leur lettre ouverte unitaire au Président de la République et aux parlementaires, notamment : « le vote de ce projet dans sa logique actuelle n'est pas d'actualité ».

Elles invitent leurs organisations à poursuivre ensemble, à tous les niveaux, la mobilisation unitaire par des initiatives dans les territoires et les entreprises en interpellant les sénateurs et en utilisant (pétitions, tracts...) très largement cette lettre ouverte.

Sachant que le texte de loi sera à l'examen du Sénat à partir du 5 octobre et que la procédure parlementaire pourrait se poursuivre jusqu'au 20 octobre, elles décident :

- D'une grande journée de rassemblements et de manifestations dans le pays le samedi 2 octobre pour conforter la mobilisation et permettre l'engagement de nouveaux salariés dans l'action.
- De faire du mardi 12 octobre une nouvelle journée massive de grèves et de manifestations pendant le débat au Sénat. Cette journée trouvera toute sa place pour amplifier la mobilisation dans le cas où les parlementaires ne prendraient pas en compte ce qui s'est exprimé dans l'action et si le Gouvernement restait intransigeant. Le Gouvernement porterait l'entière responsabilité des suites que les salariés et leurs organisations entendront donner au 12 octobre.

Plusieurs organisations participeront à la journée de manifestation européenne du 29 septembre pour s'opposer aux plans de rigueur en Europe. Elle donnera l'occasion à des milliers de salariés français de porter leurs revendications, notamment sur la retraite, à Bruxelles et partout en France.

Les organisations syndicales se reverront le 4 octobre et analyseront la situation.